

Formation réglementaire

Objectifs

- Maîtriser les rôles et attributions du CSE et / ou de la CSSCT dans le cadre de ses missions santé, sécurité et conditions de travail.
- S'approprier les méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Contenu pédagogique

INTRODUCTION

Tour de table : présentation des participants, des besoins, rappels des objectifs

- Connaître les acteurs de la sécurité et se conformer à leurs exigences
- Connaître les acteurs de la sécurité et se conformer à leurs exigences
- Identification et évaluation des risques SST
- Appréhender la réglementation et les responsabilités SST
- Focus particulier sur l'accident de travail et la maladie professionnelle
- Les droits des salariés
- La formation à la sécurité
- Les moyens dévolus aux instances représentatives du personnel en matière de SST
- Compte Pénibilité C3P transformé en compte professionnel de prévention C2P
- La CSSCT - Commission Santé, Sécurité, et Conditions de travail

Modalités Pédagogiques

Présentiel	Distanciel
OUI	OUI

Modalités d'évaluation :

► Avant la formation :

Recueil des attentes des participants/entreprise
Recueil des besoins et de cadrage avec le commanditaire

► Pendant la formation :

Questionnement tout au long de la formation
Bilan commun le dernier jour
Evaluation de la formation peut se faire sous forme de tests, QCM, quizz mais aussi des études de cas, des mises en situation pour mesurer l'atteinte des objectifs
Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction des participant/e/s

► Après la formation :

Evaluation à froid à + 3 mois

Taux satisfaction : 8.6 / 10

Durée : 3 jours (h)

(durée indicative & ajustable en fonction des besoins)

Public Visé :

- Membres du CSE amenés à traiter des problématiques de sécurité et conditions de travail au sein des entreprises de plus de 11 salariés.
- Membres de la commission santé et sécurité et conditions de travail (CSSCT).

Pré requis :

Aucun pré requis

Lieu & dates 2022 :

Saint Paul
Les 14,15 & 16 mars
Les 20,21 & 22 juin
Les 3,4 & 5 octobre
(inscription toute l'année)

Limite d'effectif :

De :4 à 8 personnes



INTER

1260 € (net de taxes) € /personne

INTRA : nous consulter

Accessibilité :

Nos locaux ne sont pas accessibles PMR.

En cas de handicap, Notre Référent handicap met tout en œuvre pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Présentation interactive à l'aide de diapositives animées type PowerPoint
- Exposés théoriques / Etude de cas concrets
- ordinateur portable équipé du pack Office et du logiciel EBP
- Supports de cours envoyés par mail en fin formation

Dispositifs de suivi & exécution de la formation

Feuille d'embarquement par demi-journée

Formateur pressenti

Formation animée par Florian L. qui possède une expertise en relations sociales, droit social et santé au travail (37 ans d'expérience professionnelle)
Formateur AGREE par la DEETS

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS :

☎ 02 62 74 66 52

✉ info@azotformation.com

Siège soc : 39, rue Ary & Marius Leblond

97460 Saint Paul

SIRET n°502 059 769 00054

APE : 8559A

N° déclaration activité : 98.97.03232.97

CFA n° UAI : 9741772H

